



> Pourquoi ?

Avec l'augmentation des épisodes caniculaires, notamment dans les métropoles denses, la question du rafraîchissement des bâtiments devient récurrente. Mais comment limiter l'impact environnemental des solutions mises en œuvre tout en garantissant un confort des usagers et un investissement acceptables ? Quelles sont aujourd'hui les solutions ayant fait leurs preuves, et dans quelles conditions ? Quelles sont les difficultés rencontrées ?

Maîtres d'ouvrages, maîtres d'œuvres, entreprises, associations et fédérations... par le recueil de vos retours d'expériences en exploitation, une note argumentée sera rédigée d'ici fin 2018 en croisant les enjeux techniques, économiques et sociaux, pour permettre d'apporter des premiers éléments de réponses aux questions suivantes :

Quel est le confort réel des bâtiments faisant appel à des systèmes de rafraîchissement passif, de rafraîchissement actif ou climatisés ? Quelles solutions à faible impact environnemental font aujourd'hui leurs preuves ? Dans quelles conditions ? Comment est traité le confort d'été dans les zones contraintes (pollutions, bruit...) ? Quels sont les retours d'expérience d'équipements de climatisation à base d'ENR ? Quel est le retour sur des équipements spécifiques (disponibilité, pérennité...) ? Comment est intégré l'utilisateur dans la réflexion (liberté, adaptation...) ?...



Enquête confort d'été

En Auvergne Rhône-Alpes

> Quelles contributions ?

Il peut s'agir de retours sur :

- des campagnes de mesures, retours usagers ou exploitants sur des opérations
- des équipements spécifiques (disponibilité des produits sur le marché, efficacité...)
- des politiques mises en place sur des parcs de bâtiments suite à de la capitalisation d'expériences (exemple : problématique d'entretien ayant conduit à la suppression de certains équipements)
- des études spécifiques sur ce sujet, etc.

> Comment contribuer ?

En envoyant **avant le 20 mars** vos retours par mail.

> Pour quels bâtiments ?

Tous les bâtiments d'Auvergne-Rhône-Alpes : typologie variée (logement, tertiaire, enseignement...), en neuf ou en réhabilitation, dans des sites aux contraintes diverses (nuisances sonores, pollution), climatisés ou faisant appel à des solutions alternatives de rafraîchissement...

> Restitutions

- Des premiers enseignements seront présentés lors des manifestations 2018 dédiées au confort d'été : **le 6 juin à Grézieu-la-Varenne (69)** et **le 29 novembre à Saint-Priest-en-Jarez (42)** et en parallèle sur le site internet de Ville & Aménagement durable.
- D'ici la fin d'année, **une contribution régionale argumentée sera produite** et diffusée aux professionnels et décideurs, en particulier à l'intention du Plan Bâtiment Durable en vue de la future réglementation.

NB : Cette enquête sera menée en lien avec l'enquête REX Bâtiments performants menée par VAD en partenariat avec l'AQC, dont la thématique en 2018 portera sur l'appréciation des ambiances (qualité de l'air intérieur et confort).

> Contact

103 Avenue du Maréchal de Saxe
69423 Lyon Cedex 03

contact@ville-amenagement-durable.org

04 72 70 85 59

ville-amenagement-durable.org

[f](#) [in](#) [t](#) @VADurable